

Communiqué de presse

Nicox a reçu 3 millions de dollars d'Eyeavance pour ZERVIAE™ aux Etats-Unis

9 juillet 2019 – diffusion à 7h30
Sophia Antipolis, France

Nicox SA (Euronext Paris: FR0013018124, COX, éligible PEA-PME), une société internationale spécialisée en ophtalmologie, annonce aujourd'hui avoir reçu un paiement d'étape de 3 millions de dollars de son partenaire Eyeavance Pharmaceuticals suite à la réalisation par Nicox d'activités réglementaires et de fabrication de sa responsabilité en vue du lancement de ZERVIAE aux Etats-Unis.

Nicox et Eyeavance ont conclu un accord de licence pour ZERVIAE pour le territoire américain en septembre 2017 aux termes duquel il était convenu que Nicox apporte un soutien à Eyeavance dans les activités de fabrication pour la préparation du lancement commercial et réalise, à ses frais, la finalisation des activités d'augmentation d'échelle requises pour la fabrication des unités commerciales et des unités échantillon. Désormais, toutes les responsabilités de fabrication et réglementaires incombent à Eyeavance ainsi que les décisions relatives au lancement commercial. Eyeavance a informé Nicox que le lancement est actuellement prévu au cours du premier semestre 2020 et non plus au cours de l'été de cette année. Nicox est éligible à recevoir d'Eyeavance jusqu'à 37,5 millions de dollars de paiements d'étapes liés à la réalisation d'objectifs de vente prédéfinis, dont 30 millions de dollars subordonnés à des ventes annuelles de 100 millions de dollars et au-delà. Nicox recevra également des redevances échelonnées de 8% à 15% sur les futures ventes annuelles de ZERVIAE aux Etats-Unis.

ZERVIAE est également licencié à Ocumension Therapeutics pour le marché chinois. Nicox détient les droits pour tous les autres pays en dehors des Etats-Unis et de la Chine.

A propos de ZERVIAE

ZERVIAE (solution ophtalmique de cétirizine), 0,24% est la première formulation oculaire topique de l'antihistaminique cétirizine pour le traitement du prurit oculaire associé aux conjonctivites allergiques. Il est estimé que plus de 75 millions de personnes souffrent de conjonctivite allergique aux États-Unis et que l'incidence de la conjonctivite allergique serait entre 15% et 40%. ZERVIAE est une nouvelle formulation de la cétirizine, le principe actif du ZYRTEC®, développé et approuvé pour la première fois pour une application topique oculaire. La cétirizine est un antihistaminique de deuxième génération (antagoniste du récepteur H1) qui se lie de manière compétitive aux sites récepteurs d'histamine. La cétirizine, dans des formulations orales approuvées, a une efficacité et un profil de sécurité systémiques bien identifiés, avec une exposition représentant 20 années d'utilisation par voie orale à l'échelle mondiale.

A propos de Nicox

Nicox S.A. est une société internationale spécialisée en ophtalmologie développant des solutions innovantes visant au maintien de la vision et à l'amélioration de la santé oculaire. S'appuyant sur son expertise exclusive en matière de libération d'oxyde nitrique (NO) et d'autres technologies, la Société développe un large portefeuille de nouveaux candidats médicaments ciblant de multiples pathologies oculaires, dont le glaucome. Le portefeuille de Nicox comprend trois programmes en développement incluant NCX 470, un nouvel analogue de prostaglandine donneur de NO de deuxième génération, pour la réduction de la pression intraoculaire issu de sa plateforme de recherche de composés donneurs de NO brevetés et NCX 4251, une formulation brevetée de la molécule fluticasone d'usage bien établi, pour les épisodes aigus de blépharite. Les activités de recherche de Nicox sont concentrées sur de nouveaux donneurs de NO de future génération comprenant les donneurs de NO inhibiteurs de la phosphodiesterase5 (PDE-5) et les donneurs de NO stimulateurs de la guanylate cyclase soluble (sGC) en partenariat avec Cyclicerion. De plus, Nicox a deux produits ophtalmiques approuvés par la Food and Drug Administration (FDA) américaine : VYZULTA® (solution ophtalmique de latanoprostène bunod), 0,024%, licencié exclusivement au niveau mondial à Bausch + Lomb, une société de Bausch Health Companies Inc., et

commercialisé aux Etats-Unis par le partenaire depuis décembre 2017 ainsi que ZERVIAE™ (solution ophtalmique de cétirizine), 0,24%, licencié exclusivement aux Etats-Unis à Eyeavance Pharmaceuticals.

Nicox, dont le siège social est à Sophia Antipolis (France), est cotée sur Euronext Paris (Compartiment B : Mid Caps ; Mnémo : COX) et fait partie des indices CAC Healthcare, CAC Pharma & Bio et Next 150.

Pour plus d'informations sur Nicox, ses produits ou son portefeuille : <http://www.nicox.com>.

Couverture par les analystes

Bryan, Garnier & Co Hugo Solvet Paris, France
H.C. Wainwright & Co Yi Chen New York, Etats-Unis



Les positions exprimées par les analystes dans leurs notes sur Nicox leurs sont propres et ne reflètent pas celles de la Société. De plus, les informations contenues dans leurs rapports peuvent ne pas être correctes ou à jour. Nicox s'affranchit de toute obligation de corriger ou de mettre à jour les informations contenues dans les rapports des analystes.

Contacts

Nicox

Gavin Spencer
Executive Vice President, Chief Business Officer
& Head of Corporate Development
T +33 (0)4 97 24 53 00
communications@nicox.com

Relations Investisseurs & Média
Etats-Unis et Europe
LifeSci Advisors, LLC
Hans Herklots
T +41 79 598 71 49
hherklots@lifesciadvisors.com

Relations Média
France
LifeSci Advisors, LLC
Sophie Baumont
M +33 (0)6 27 74 74 49
sophie@lifesciadvisors.com

Avertissement

Les informations contenues dans le présent document pourront être modifiées sans préavis. Ces informations contiennent des déclarations prospectives, lesquelles ne constituent pas des garanties quant aux performances futures. Ces déclarations sont fondées sur les anticipations et les convictions actuelles de l'équipe dirigeante de Nicox S.A. et sont tributaires d'un certain nombre de facteurs et d'incertitudes en conséquence desquels les résultats réels pourraient sensiblement différer de ceux décrits dans les déclarations prospectives. Nicox S.A. et ses affiliés, administrateurs, dirigeants, employés, conseils ou mandataires ne prennent pas l'engagement et ne sont pas tenus de publier des mises à jour d'une quelconque déclaration prospective ou de réviser une quelconque déclaration prospective.

Les facteurs de risque susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur l'activité de Nicox S.A. sont exposés au chapitre 4 du Document de référence, rapport annuel et rapport de gestion 2018 qui a été déposé auprès de l'AMF le 6 mars 2019 et qui est disponible sur le site de Nicox (www.nicox.com).

Nicox S.A.

Drakkar 2
Bât D, 2405 route des Dolines
CS 10313, Sophia Antipolis
06560 Valbonne, France
T +33 (0)4 97 24 53 00
F +33 (0)4 97 24 53 99